ART. 2 N° **AE307**

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Retiré

AMENDEMENT

N º AE307

présenté par Mme Poletti, M. Quentin, M. Cordier, M. Teissier et M. Herbillon

ARTICLE 2

À l'alinéa 6, substituer aux mots :	
« cette base »,	
les mots :	
« ces bases ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement inclut la Commission définie dans l'article 9 de la présente loi.